

# Prestation de Compensation du Handicap : Enfant

## OBJECTIFS

- Connaître la modification du droit d'option inscrit en 2005
- Connaître les mécanismes de l'AEEH et de ses compléments
- Connaître les options ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008
- Connaître le régime juridique de la PCH Enfant et de ses derniers textes d'application
- Connaître les particularités de la PCH Enfant par rapport à la PCH Adulte concernant le PPC, les besoins, les aidants, la décision de la CDA, les droits et obligations de l'allocataire

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Analyse des dispositions du code de l'action sociale et des familles (CASF) et du code de la sécurité sociale (CSS)
- Analyse de l'arrêté et des décrets du 7 mai 2008
- Analyse de l'arrêté du 25 mai 2008
- Analyse des décrets du 4 juin 2008
- Exercices de comparaison entre l'AEEH et la PCH
- Cas pratiques
- Questions/Réponses

## PUBLIC

- Pôle enfants MDPH
- Ensemble des travailleurs sociaux

### DATES :

PARIS > 18-19 JUIN 2012

### DURÉE : 2 JOURS

TARIF : 1 020 euros HT

## PROGRAMME

### La limitation du droit d'option opérée par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008

- Rappel des dispositions de la loi du 11 février 2008
- Conséquences de la réforme restrictive de 2008
- Les étapes à venir

### L'AEEH et ses compléments : présentation générique

- L'allocation de base
- Les montants et règles de cumul
- La procédure d'attribution et versement

### Les droits d'option ouverts

- Le choix de l'AEEH et de son complément
- Le choix de l'AEEH et de la 3e ligne de PCH et d'un reliquat de complément
- Le choix de la PCH

### Les critères d'accès à la PCH

- Critères liés au handicap : application du droit commun
- Détermination du niveau de difficultés : critères d'appréciation spécifiques

### L'instruction de la demande

- Rappel de la procédure de droit commun
- Particularité de la procédure d'instruction (le PPC et ses propositions, la portée du choix d'option attendu)

### La détermination du besoin d'aide humaine

- Critères d'appréciation spécifiques / actes essentiels
- Forfait ouvert / besoins éducatifs

### Les aidants

- Les aidants familiaux (une définition plus large, un nouveau montant maximum de dédommagement)
- Les aidants salariés

### La décision de la CDA

- Le contenu de la décision
- La date d'ouverture des droits

### Les droits de l'allocataire

- En cas de modification du choix d'option
- En cas d'évolution du handicap
- En cas de séparation des parents